



COMITE DU PUY-DE-DOME DE BASKET-BALL

WWW.BASKET63.COM

COMITE DIRECTEUR Introduction et politique générale du Comité

LIGNE DIRECTRICE DE LA COMPOSITION DE L'EQUIPE DEPARTEMENTALE :

- **Continuité**

Continuité dans l'organisation générale du Comité avec une répartition des missions et des activités par Pôle

Pôle : Animé par un(e) Vice-Président(e), c'est un niveau informel qui a pour but de coordonner et de veiller à la cohérence des actions avec la politique générale du Comité.

Commissions : Election pour 4 ans d'un binôme Président(e) + Vice-Président(e). Le rôle des commissions est à la fois un rôle opérationnel de mise en œuvre des actions validées par le Comité Directeur mais aussi un rôle prospectif avec des propositions d'évolutions, d'aménagements ou de nouvelles actions, en relation avec le (la) VP du Pôle.

Missions : Confiée à un élu spécifique sur la thématique du fait de sa compétence sur le dossier. Le rôle des chargés de mission est identique à celui des commissions. Il (elle) peut s'adjoindre des personnes et demander au cours du mandat à faire évoluer son groupe vers une commission.

- **Mixité et Parité**

L'objectif est de faire émerger de nouveaux dirigeants au travers de nos commissions et de nos actions, pas obligatoirement une nouvelle génération en termes d'âge, mais de nouvelles têtes afin d'encourager le renouvellement.

Par mixité, il faut entendre mixité des âges, mixités des clubs, mixité de genre, mixité des familles de licences... Nous devons essayer au cours de ce mandat de tendre à la parité pleine dans notre composition des commissions. Quoi qu'il arrive, les commissions départementales devront compter au minimum 40% de femmes dans la composition pour être présentées au Comité Directeur. Il est important également de faire appel aux non-élus pour siéger dans les commissions afin d'élargir un maximum nos réflexions.

- **Responsabilité**

Nous sommes collectivement responsables, élus et salariés de l'image et de l'action du Comité Départemental et ceci pour 4 ans et en permanence dans notre engagement.

Le principe conducteur est « C'est grâce à vous, c'est à cause de moi ! »

L'ensemble des membres du Comité Directeur pourront être amenés à représenter le Comité Départemental en dehors de l'image permanente liée au mandat. Les élus ont également une mission de veille attentive envers nos clubs (en relation avec le groupe « Démocratie de proximité »).

- **Complémentarité**

Complémentarité des élus et des salariés. Nos salariés, qui ont l'état d'esprit de bénévoles, ont besoin des élus à leurs côtés régulièrement pour mettre en œuvre nos actions sur le plan opérationnel et pratique. A ce titre, les élus sont invités à proposer leur appui aux salariés, mais également, sur les moments de tensions en termes de temps, les salariés devront faire appel aux élus pour les aider, y compris dans des missions pratiques. Cette complémentarité réelle est une force de notre équipe qui a fait notre réussite lors du précédent mandat.



MINISTÈRE DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DE
LA VIE ASSOCIATIVE

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



63, Avenue Barbier Daubrée
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>

Courriel : contact@basket63.com

Association n° W632001116

SIRET : 414 230 227 000 12

Code NAF / APE 9312 Z

RIB 15 589 63610 05 52 30 180 40



COMITE DU PUY-DE-DOME DE BASKET-BALL

WWW.BASKET63.COM

- **Créativité**

Il ne faudra pas hésiter au cours de ce mandat à sortir des sentiers battus et à proposer des formules et des actions novatrices comme nous le faisons pour la dématérialisation où nous sommes à priori un département précurseur. Cette modernité est un des marqueurs forts de l'identité de cette équipe.

- **Confiance**

Ce sera sur le plan de la méthode le maître mot du mandat !

CONFIANCE EN NOUS COLLECTIVEMENT : La moitié des élus a obtenu 100 % des voix des clubs. A nous tous, nous obtenons 98.8% des voix de notre Assemblée Générale. C'est une très grande confiance que les clubs ont mise en nous. C'est aussi une forte légitimité qui nous est donnée pour agir et nous devons donc collectivement avoir confiance en notre équipe.

CONFIANCE EN NOUS INDIVIDUELLEMENT : Personne au sein du Comité Directeur ne détient à lui seul la vérité. Ce qui fera notre force, c'est notre capacité à nous ouvrir aux opinions divergentes et accepter le débat. Il faudra nous écouter trouver la meilleure position et peut être malheureusement à l'occasion la moins mauvaise ! Mais nous devons ici être tous capables de défendre avec convictions (mais respect) nos opinions, mais une fois sortie de nos réunions, nous devons nous faire confiance, être solidaire et ne parler ensemble que d'une seule voix.

CONFIANCE ENVERS LES CLUBS : Certains clubs jouent les angles dans leur relation avec le Comité. Mais c'est une infime minorité et cela n'arrive que de façon épisodique. Je vous demanderai donc de travailler en vous disant que les clubs ont la volonté de faire et de bien faire et donc il faut continuer à concevoir nos projets dans une démarche positive et volontariste, encourager plutôt que de contraindre, valoriser les bonnes initiatives plutôt que de sanctionner avant toute chose.

CONFIANCE EN L'AVENIR : notamment en ce qui concerne la réforme territoriale et la nouvelle organisation de la Fédération. Tout laisse à penser que les Comités Départementaux vont être un maillon important dans cette organisation. Les Comités vont vraisemblablement être renforcés dans leur mission de proximité, qui plus est dans une vaste région comme la nôtre Auvergne-Rhône-Alpes. Notre Comité en particulier aura une responsabilité d'équilibre et de solidarité à l'ouest. Là où le Président de la Ligue voit un « Brexit puydomois », il faut bien au contraire voire l'adhésion pleine et entière à la dynamique de la Ligue du Lyonnais et des Comités Départementaux Rhône-alpins qui sont d'ores et déjà nos partenaires. C'est dans cette démarche et afin d'aller de l'avant dans cette réforme que le Bureau Directeur du mois d'avril se tiendra au siège de la Ligue du Lyonnais.



MINISTÈRE DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DE
LA VIE ASSOCIATIVE

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



63, Avenue Barbier Daubrée
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>

Courriel : contact@basket63.com

Association n° W632001116
SIRET : 414 230 227 000 12
Code NAF / APE 9312 Z
RIB 15 589 63610 05 52 30 180 40